

**ARRÊTÉ N° ARR\_2023\_1077\_ART\_RD304\_SAINTE-CLAUDE**  
Portant réglementation de la circulation  
Sur une Route Départementale

Service : PPR - ROUTES - SDEE - ARD SAINT-CLAUDE

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-4 et L3221-5 ;

**VU** le code de la route et notamment les articles R411-8 et R411-21-1 ;

**VU** l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – première et huitième parties ;

**VU** l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à M. le Chef de la Mission Circulation Exploitation Sécurité du Conseil départemental du Jura ;

**VU** la demande de M. Benoit SCHIELE représentant la société SOCOTEC Infrastructure, sise 5 place des Frères Montgolfier à 78182 GUYANCOURT, en date du 17 juillet 2023 ;

**CONSIDÉRANT** que, pour des raisons de sécurité des usagers, des riverains et du personnel de l'entreprise, il convient de réglementer la circulation pendant les travaux d'inspection détaillée du pont du Pontet, sur le Gros Dard, sur la RD 304 sur le territoire de la Commune de SAINT-CLAUDE,

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** La circulation sur la **RD 304** sera réglementée de la façon suivante :

<b>Période</b>	<b>Une journée entre le lundi 04 et le vendredi 08 septembre 2023 de 08h00 à 17h00.</b>
<b>Localisation</b>	<b>Du PR 13+0970 Au PR 14+0270</b>
<b>Restrictions</b>	<b>Circulation interdite à tous les véhicules.</b>

**ARTICLE 2** L'itinéraire de déviation dans les deux sens est fixé comme suit :

- RD 304 LAMOURA
- RD 25 « Les Selmenbergs »
- RD 436 SAINT-CLAUDE

**ARTICLE 3** La signalisation réglementaire sera mise en place et maintenue par les soins de l'Agence Routière Départementale de SAINT CLAUDE.

**ARTICLE 4** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 5** Mme la Directrice Générale des Services du Département, M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie et l'entreprise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet du Département <https://www.jura.fr>, dont ampliation sera adressée à M. le Maire de SAINT-CLAUDE, M. le Général de corps d'armée Gouverneur Militaire de Metz, Mme la Directrice de l'UT 39 du Conseil Régional BFC, M. le Directeur du SDIS, M. le Directeur du SMUR 25, l'Organisation des Transports Routiers Européens (OTRE) de Bourgogne et de Franche-Comté, la Fédération Nationale des Transports Routiers de Franche-Comté et la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs de Franche-Comté.

**ARTICLE 6** Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Agence Routière Départementale de Saint-Claude à l'adresse suivante : ZI du Plan d'Acier – 1 rue des Frères Lumière – 39200 SAINT-CLAUDE.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication

**Signature de l'arrêté**



# Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

## Gestionnaires des réseaux routiers

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le 10-08-2023

ID : 039-223900010-20230810-ARR\_2023\_1077-AR



N° 14024\*01

### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : **SOCOTEC Infrastructure** Représenté par : **M. Benoît SCHIELE**

Adresse Numéro : **5** Extension : ..... Nom de la voie : **Place des Frères Montgolfier**

Code postal **7 8 1 8 2** Localité : **GUYANCOURT** Pays : **France**

Téléphone **0 6 1 3 6 6 2 4 5 8** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : [ ][ ][ ][ ]

Courriel : .....@.....

### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Localité : ..... Pays : .....

Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : [ ][ ][ ][ ]

Courriel : .....@.....

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° **304** Voie communale n° .....

Hors agglomération  En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : **13 + 970**  Point de Repère (PR) routier de in d'application : **14 + 270**

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Localité : .....

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....

Description des travaux : **Inspection détaillée sur le pont du Pontet sur le gros Dard RD304**

Date prévue de début des travaux : **0 5 0 9 2 0 2 3** Durée des travaux (en jours calendaires) : **1** [ ][ ][ ]

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : [ ][ ][ ] **5** Date de début de réglementation **0 5 0 9 2 0 2 3**

Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement

### Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue [ ][ ][ ]

Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) [ ][ ][ ]

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le 10-08-2023

ID : 039-223900010-20230810-ARR\_2023\_1077-AR



Dépasser

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers   
poids lourds

Stationner

véhicules légers   
poids lourds

véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à :   km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....L'Agence du Conseil Départemental du Jura mettra en place l'itinéraire de déviation.....

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ...Conseil Départemental du Jura..... Représenté par : ...Agence de Saint Claude.....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal     Localité : ..... Pays : .....

Téléphone           Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : .....jcmeynier.....@.....jura.fr.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le :

Nom : **SCHIELE** Prénom : **Benoît** Qualité : **Directeur de département**